

Le rôle de l'Afrique dans l'économie mondiale des matières premières : valeur ajoutée, partenariats et dynamiques géopolitiques

Une analyse politique réalisée en mars 2026

Cuivre, cobalt, lithium, graphite : comment l'Europe, l'Amérique et la Chine se disputent le continent – et pourquoi la question cruciale n'est pas l'extraction, mais la création de valeur.

Un aperçu des projets et de leurs implications géopolitiques.

Éditeur :

Bundesverband
für Wirtschaftsförderung
und Außenwirtschaft



BWA

Global Economic Network

Kranzler Eck Berlin

Kurfürstendamm 22

Tél. +49 (0) 30 70011 430

Fax : +49 (0) 30 70011 4320

E-mail : info@bwa-deutschland.de

Auteurs :

Frank Tetzl, directeur de la commission fédérale « Matières premières et sécurité d'approvisionnement » du BWA

Urs Unkauf, représentant général chargé des relations extérieures du BWA

Cette publication, y compris l'ensemble de son contenu, a été élaborée avec le plus grand soin scientifique. Toutefois, le BWA e.V. et les auteurs déclinent toute garantie et toute responsabilité quant à l'actualité, l'exactitude, l'exhaustivité et la qualité des informations fournies. La publication reflète l'opinion des auteurs, mais pas nécessairement celle de l'éditeur. © BWA, Berlin 2026.

Introduction

Il y a une phrase qui a été prononcée à maintes reprises au Cap en février 2026, que ce soit lors de tables rondes, de discussions dans les couloirs ou de réunions ministérielles : « L'Afrique détient 30 % des réserves minérales mondiales ». Ceux qui la prononcent veulent généralement dire autre chose que ce qu'elle laisse entendre. Non pas à quel point l'Afrique est riche, mais à quel point les convoitises sont grandes. L'« Investing in African Mining Indaba 2026 » – la plus grande conférence mondiale sur l'investissement minier – qui a enregistré cette année une participation record, n'était pas un lieu de modestie. 13 000 délégués, des ministres d'une bonne douzaine de pays, des PDG de multinationales, des représentants de la Banque mondiale, de l'UE, du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Chine et de nombreuses institutions de financement du développement étaient présents.

Sous la devise « Stronger Together : Progress through Partnerships », les discussions ont été nombreuses. Mais sous le niveau rhétorique, une autre conférence se déroulait : une conférence sur le pouvoir, les pipelines, les lignes ferroviaires et la question de savoir qui, au final, en tirera profit. La présente analyse tente de rendre visible cette seconde conférence. Non pas sous la forme d'un acte d'accusation, mais d'une carte des chaînes d'approvisionnement. Les questions suivantes servent de fil conducteur :

Qui se trouve où ? Qui construit quoi ? Et quelles positions sont encore négociables du point de vue africain ?

I. Pourquoi les matières premières, pourquoi maintenant ?

La dynamique que l'on observe actuellement vient simultanément de deux côtés. D'une part, la transition énergétique fait grimper la demande en cuivre, cobalt, lithium, graphite, manganèse et terres rares : piles, éoliennes, photovoltaïque, infrastructure de réseau, centres de données, véhicules électriques, tous ces produits dépendent de composants riches en minéraux. D'autre part, le tournant géopolitique post-2022 a clairement montré que les chaînes d'approvisionnement doivent être considérées comme des points faibles stratégiques. Ce qui relevait autrefois de la logique du marché relève désormais de la politique de sécurité.

L'Afrique n'est pas « une option parmi d'autres ». Le continent détient une part prépondérante des réserves essentielles. Ainsi, la République démocratique du Congo (RDC) produit environ 70 % du cobalt mondial. Et l'Afrique du Sud domine le marché mondial des métaux du groupe du platine.

Le Zimbabwe est le plus grand producteur de lithium d'Afrique. La Zambie et la RDC représentent ensemble environ un sixième de la production mondiale de cuivre. Le Ghana, la Guinée et le Cameroun possèdent des gisements de bauxite d'une importance non négligeable. La Tanzanie et la RDC exploitent des terres rares. Cette liste pourrait s'allonger encore.

Le problème : l'Afrique détient ces réserves, mais ne participe guère aux processus de création de valeur. Selon les estimations, le continent ne perçoit qu'environ 10 % de la valeur générée par ses exportations de minerais. Le reste – raffinage, transformation, produits intermédiaires, produits finis – se déroule ailleurs, principalement en Asie et en Europe. Telle est la situation de départ qui a été abordée lors de la Mining Indaba 2026.

Aperçu des matières premières clés de l'Afrique (situation en 2025/26)

- Cobalt : la RDC détient environ 70 % de la production mondiale et 71 % des réserves connues (S&P Global)
- Cuivre : la RDC et la Zambie détiennent environ 16 % de la production minière mondiale
- Lithium : le Zimbabwe est le plus grand producteur africain (1,1 million de tonnes de concentré exporté en 2025)
- Graphite : la Tanzanie et le Mozambique sont des producteurs émergents
- Manganèse : l'Afrique du Sud est le premier producteur mondial
- Métaux du groupe du platine : l'Afrique du Sud représente environ 80 % de l'approvisionnement primaire mondial
- Terres rares : la Tanzanie (Ngualla), la RDC et le Malawi disposent de réserves en croissance

II. Mining Indaba 2026 : ce qui a réellement été négocié

Le thème officiel de la conférence – partenariats, durabilité, croissance commune – n'était pas faux. Mais elle constituait en quelque sorte la couche de politesse recouvrant un sujet de négociation plus concret et plus solide. Ce qui a distingué la Mining Indaba 2026 des conférences précédentes : pour la première fois, le débat a porté sur l'architecture des chaînes d'approvisionnement mondiales, et non plus uniquement sur les questions de licences et les normes ESG.

On peut distinguer quatre axes :

La bancabilité avant l'exploitation. Du côté des investissements, le thème dominant n'était pas de savoir quels projets existent, mais lesquels sont « bancables », c'est-à-dire finançables. Alors que les marchés de capitaux classiques se montrent plus prudents, les partenariats public-privé, les institutions de financement du développement (IFD) et le financement mixte s'imposent comme les principaux instruments dans ce domaine. La Banque mondiale a annoncé qu'elle quintuplerait son soutien au secteur minier au cours des cinq prochaines années – après avoir consacré environ dix milliards de dollars au cours des dix dernières années.

Les acheteurs en aval, nouveaux participants à la conférence. Pour la première fois, l'implication des industries en aval – constructeurs automobiles, fabricants de batteries,

groupes électroniques, électronique de défense – a constitué un élément explicite du programme. Le message sous-jacent : la valeur ajoutée ne provient pas uniquement de l'extraction, mais aussi des contrats d'achat et de l'intégration dans la transformation.

Le Junior Mining Exploration Fund. Au Cap, le gouvernement sud-africain a lancé un fonds d'exploration doté d'une allocation initiale de 400 millions de rands et de promesses de contribution s'élevant à deux milliards de rands, signe de sa volonté de s'attaquer au déficit d'exploration dans le pays. Dans sa déclaration à l' , le PDG du Minerals Council, Mzila Mthenjane, a insisté sur la nécessité d'une sécurité politique claire et d'investissements dans l'exploration comme condition préalable à toute croissance.

Le concept des « minéraux critiques » est-il adapté à l'Afrique ? Cette question a été délibérément inscrite à l'ordre du jour par le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière (IGF). Le débat : le concept classique de criticité, c'est-à-dire l'importance stratégique et systémique des matières premières, serait défini depuis l'extérieur de l'Afrique – en fonction de ce qui manque aux autres, et non de ce qui est systématiquement essentiel pour les économies africaines. Cette contradiction n'a certes pas été résolue, mais elle a été publiquement mise en évidence.

« L'Afrique détient 30 % des réserves minérales mondiales, mais ne capte que 10 % de la valeur générée par ses exportations. En 2026, la question n'est pas de savoir comment extraire davantage, mais comment conserver davantage. »

The Diplomat, février 2026

EXEMPLES

III. Quatre pays, quatre stratégies

Des cas concrets permettent d'illustrer comment la concurrence mondiale pour les matières premières se répercute au quotidien. Chacun de ces pays représente un modèle différent, avec ses propres atouts, ses pièges et ses positions de négociation.

République démocratique du Congo : superpuissance des matières premières sans rendement industriel

Aucun pays n'illustre mieux le paradoxe de la richesse minière africaine que la RDC. Deuxième plus grand pays d'Afrique en superficie, elle produit environ 70 % du cobalt mondial, figure parmi les cinq plus grands fournisseurs de cuivre de la planète et dispose d'importantes réserves de lithium, de coltan et d'or. Ses exportations de cuivre et de cobalt représentent environ 40 % du PIB. Et pourtant, le pays reste structurellement sous-développé.

L'architecture de cette dépendance a un nom : Sicomines. En 2008, le président de l'époque, Joseph Kabila, et un consortium d'État chinois, composé de Sinohydro et du China Railway Group, ont conclu le plus gros contrat d'infrastructure minière jamais signé en Afrique.

Les entreprises chinoises ont obtenu 68 % d'une coentreprise de cobalt et de cuivre ainsi que des droits d'exploitation pour 10 millions de tonnes de cuivre et 600 000 tonnes de cobalt sur 25 ans. En contrepartie, Pékin a promis des infrastructures : routes, ponts, hôpitaux, pour un montant initial de trois milliards de dollars, puis de sept milliards de dollars après renégociation en 2024. À ce jour, environ 1,5 milliard de dollars ont été débloqués.

Le bilan est décevant. Une étude indépendante, commandée par le groupe congolais de l'ITIE, a qualifié cet accord en 2021 de « préjudice sans précédent dans l'histoire de la RDC » : sous-capitalisation des droits d'exploitation, répartition unilatérale des capitaux, infrastructures non réalisées. La filiale de CMOC, China Molybdenum, a produit plus de 61 000 tonnes de cobalt rien qu'au premier semestre 2025 – soit une hausse de 13 %, même pendant un arrêt des exportations congolaises.

Ce gel des exportations a été le signal le plus important de l'année 2025 : en février, la RDC avait suspendu toutes les exportations de cobalt après que les prix eurent chuté à leur plus bas niveau depuis neuf ans. Les prix ont doublé en l'espace de quelques semaines. Kinshasa a maintenu le robinet fermé pendant huit mois. Lorsque les exportations ont repris en octobre, elles ont été assorties de quotas : 18 125 tonnes pour le reste de l'année 2025, puis 96 600 tonnes par an pour 2026 et 2027 – soit nettement moins de la moitié de la production de 2024. Rarement au cours des dernières années le continent africain n'a-t-il formulé son droit à la souveraineté minérale de manière aussi offensive qu'à ce moment-là.

Il s'agit là d'un changement de cap politique et économique que l'on observe simultanément dans de nombreux pays africains. Pendant des décennies, le modèle dominant consistait à exporter des matières premières – du cuivre au cobalt en passant par la bauxite ou le lithium – en grande partie non transformées. La véritable valeur ajoutée était créée ailleurs : dans des raffineries, des fonderies, des usines de batteries ou des industries de haute technologie situées hors du continent. Les pays africains restaient ainsi souvent de simples fournisseurs de matières premières dans des chaînes d'approvisionnement mondiales dont les centres stratégiques et technologiques se trouvaient en Europe, en Amérique du Nord ou, de plus en plus, en Asie.

La revendication de la souveraineté minérale vise précisément à modifier cette structure. Elle ne se limite pas au contrôle des ressources minières au sens classique du terme – c'est-à-

dire les droits de propriété, les licences ou les quotas d'extraction –, mais porte avant tout sur la question de savoir qui contrôle la création de valeur. De plus en plus souvent, les gouvernements exigent aujourd'hui une transformation locale, des participations dans des entreprises publiques, des transferts de technologie ou la création de pôles industriels autour des projets miniers.

Lorsque les gouvernements africains parlent aujourd'hui de souveraineté minérale, il s'agit donc aussi d'une tentative de redéfinir les règles du commerce mondial des matières premières. Il est question de développement industriel, d'emplois et de la question de savoir si le continent pourra à l'avenir s'imposer davantage en tant que producteur de produits intermédiaires, de matériaux et de technologies, plutôt que de se contenter d'exporter des matières premières.

Parallèlement, la mise aux enchères géopolitique bat son plein : la RDC a transmis à Washington une liste d'actifs miniers publics susceptibles d'attirer des investissements américains – un signe que Kinshasa exploite activement la concurrence entre les grandes puissances. L'objectif est un accord « Minerals for Security » (), analogue à la discussion sur l'Ukraine : l'accès aux matières premières en échange de garanties de sécurité dans l'est du pays, où le groupe rebelle M23 contrôle des régions minières entières.

À cela s'ajoute le fait qu'en RDC, ce n'est pas seulement le débat sur les quotas d'exportation, les participations de l'État et les architectures de sécurité qui évolue, mais aussi la logique de financement de l'économie réelle. British International Investment (BII), l'institution britannique de financement du développement, a promis à Rawbank, la plus grande banque commerciale du pays, une facilité de financement de 25 millions de dollars américains au printemps 2026. L'objectif est remarquable, car il ne vise délibérément pas le secteur minier, mais les segments qui restent souvent chroniquement sous-financés dans les économies riches en matières premières : les entreprises non minières, les entreprises locales ainsi que les petites et moyennes entreprises. C'est précisément là que réside l'importance stratégique. Si la RDC veut échapper au piège classique des matières premières, il ne suffit pas de contrôler politiquement les flux d'exportation de cobalt et de cuivre. Il faut également un écosystème de crédit solide pour la production locale, les prestataires de services, la transformation, la logistique et les structures de sous-traitance. Le fait que la BII agisse ici en collaboration avec des acteurs tels que la SFI, Proparco, le Fonds eco.business et le Fonds de l'OPEP montre comment une nouvelle architecture financière se met en place sur les marchés fragiles : la logique purement donatrice cède de plus en plus la place à une prise de risque institutionnelle visant à renforcer la création de valeur privée, y compris en dehors du secteur minier. Pour Kinshasa, cela revêt une importance politique presque aussi grande que la renégociation de tout contrat minier, car la souveraineté minérale sans un financement interne fonctionnel reste, en fin de compte, un projet inachevé.

Zambie : le retour en force de la ceinture de cuivre

La Zambie vit actuellement ce que son gouvernement présente comme le « Copper Comeback » : depuis son entrée en fonction en 2021, le président Hakainde Hichilema a résolument misé sur des réformes favorables aux investisseurs, restructuré la dette et ramené des groupes miniers internationaux. Le ministère des Finances prévoit pour 2026 une production de cuivre de plus d'un million de tonnes – une première depuis des décennies. À moyen terme, ce chiffre devrait atteindre 1,2 million de tonnes.

Le corridor de Lobito (cf. section V) n'est pas seulement un projet de transport pour la Zambie, mais aussi un symbole de souveraineté : pour la première fois, ce pays enclavé aurait un accès direct à l'océan Atlantique, indépendamment des voies portuaires et ferroviaires sud-africaines. La coopération avec la RDC, conclue en 2022 sous la forme d'une chaîne de valeur commune pour les batteries, est une tentative de créer un pôle industriel à partir de deux pays voisins. Les risques sont connus : un déversement d'acide dans la rivière Kafue en février 2025 – l'un des plus graves accidents industriels de l'histoire de la Zambie – et une autre fuite en novembre 2025 dans la région de Lubumbashi montrent que la rapidité et la capacité de gouvernance peuvent diverger.

Cette dynamique bénéficie désormais d'un soutien institutionnel. Dans le cadre du Dialogue de partenariat UE-Zambie 2026, l'Union européenne, en collaboration avec le gouvernement zambien, a réaffirmé que les axes stratégiques de leur coopération portaient sur les infrastructures, le renforcement des capacités, les chaînes de valeur durables et la croissance du secteur privé. Ce qui est remarquable ici, ce n'est pas tant la forme diplomatique que l'orientation politique : l'UE lie explicitement son soutien au corridor de Lobito à la prévisibilité réglementaire, aux normes environnementales, à la gestion durable des ressources et à l'intégration dans des espaces commerciaux régionaux plus vastes tels que le COMESA et l'AfCFTA. C'est là une caractéristique typique de la méthode européenne. Contrairement à la Chine, qui agit principalement par le biais d'infrastructures construites et d'une mise en œuvre rapide, Bruxelles tente de définir les corridors à la fois comme des espaces de gouvernance et d'investissement. Pour la Zambie, cela peut constituer un avantage, dans la mesure où la combinaison d'infrastructures, de réglementation, de compétences et de capitaux privés se traduit effectivement par une base industrielle plus large. La logique de l'emploi s'en trouve également renforcée. Selon les estimations actuelles du secteur, l'industrie minière zambienne soutenait déjà plus de 73 000 emplois en 2025 ; des investissements supplémentaires tels que le projet Mingomba de KoBold Metals, l'engagement de Vedanta dans Konkola Copper Mines ou l'extension Kansanshi-S3 de First Quantum devraient encore augmenter ce chiffre. La question décisive est toutefois de savoir si l'Afrique ne fait que créer des emplois supplémentaires dans le secteur extractif ou si les investissements le long des corridors et dans la transformation génèrent également des emplois industriels durables avec une courbe d'apprentissage locale plus élevée. C'est précisément à cela que l'on mesurera si le « Copper Comeback » de la Zambie est réellement un renouveau en matière de politique industrielle.

Digression : la gouvernance sous la pression de l'accélération

Les incidents environnementaux survenus sur la rivière Kafue et dans la région de Lubumbashi mettent en lumière un problème structurel central du boom des matières premières en Afrique : dans de nombreux endroits, les investissements, les volumes d'extraction et les ambitions en matière de transformation croissent plus rapidement que les capacités de contrôle et de gestion de l'État. La demande mondiale croissante en minéraux stratégiques accentue la pression politique pour approuver rapidement les projets et étendre la production. Dans le même temps, la surveillance environnementale, les inspections techniques, la gestion des urgences et l'application des responsabilités nécessitent une solidité institutionnelle, un personnel qualifié et un financement fiable. Lorsque ce développement ne suit pas le rythme de la dynamique économique, un déficit de gouvernance apparaît. La souveraineté minérale n'est donc pas seulement une question de disposition des ressources, mais aussi de capacité à gérer leur

Chine.

La réussite de cette expérience est incertaine. Le Zimbabwe souffre d'un déficit énergétique chronique de plus de 1 000 MW, alors que la transformation du lithium est très gourmande en énergie. Des entreprises chinoises (Zhejiang Huayou Cobalt, Sinomine, Chengxin Lithium, Yahua) se sont certes engagées à investir environ 900 millions de dollars dans des usines de transformation locales ; mais les grandes installations ne seront pas opérationnelles avant 2026, voire plus tard. Le pari du Zimbabwe : une douleur à court terme pour un changement

Zimbabwe : la tentative radicale de création de valeur

Le 25 février 2026, le ministre zimbabwéen des Mines, Polite Kambamura, a annoncé l'une des décisions les plus radicales en matière de politique des ressources sur le continent : une interdiction immédiate et illimitée de toutes les exportations de minerais bruts et de concentrés de lithium. Cette mesure a ainsi devancé de dix mois une réglementation initialement prévue pour janvier 2027.

Les chiffres derrière cette décision : le Zimbabwe est le plus grand producteur de lithium d'Afrique et a exporté plus de 1,1 million de tonnes de concentré de spodumène en 2025 – presque exclusivement vers la Chine, où il est raffiné en carbonate de lithium ou en hydroxyde de lithium de qualité batterie. Le prix du concentré brut s'élève à 570 dollars la tonne. Le carbonate de lithium de qualité batterie atteint jusqu'à 22 000 dollars la tonne. Cet écart de prix, qui est de douze fois supérieur, constitue l'argument économique justifiant l'interdiction d'exportation.

La réaction a été immédiate : les contrats à terme sur le carbonate de lithium à la Bourse de Guangzhou ont bondi de plus de 6 %. Les analystes tablent sur une hausse des prix de 15 à 25 % pour les concentrés de lithium au deuxième trimestre 2026. La dépendance de la Chine est indéniable : en 2025, le Zimbabwe a fourni environ 15 % des importations totales de lithium de la

structurel à long terme. Il s'inspire des changements de cap opérés en Indonésie (nickel) ainsi que de l'expérience de ce pays, qui a réussi à imposer des capacités de raffinage locales grâce à des interdictions d'exportation.

« L'écart de prix en dit long : le concentré de spodumène brut à 570 dollars la tonne. Le carbonate de lithium de qualité batterie à plus de 22 000 dollars. Le Zimbabwe a décidé qu'il n'était plus acceptable d'exporter la différence. »

Analyse Mining South East Europe, février 2026

La Namibie et la vague d'interdictions d'exportation

Le Zimbabwe n'est pas un cas isolé. En 2023, la Namibie a interdit l'exportation massive de minerais non transformés. En octobre 2025, le Malawi a suspendu toutes les exportations de minerais bruts. Au moins 13 pays africains ont introduit ou renforcé des restrictions à l'exportation depuis 2023. Il s'agit d'un mouvement politique, pas d'un hasard.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a réitéré publiquement cet objectif : l'Afrique doit cesser d'exporter des matières premières bon marché et d'importer des produits finis coûteux. C'est plus facile à dire qu'à mettre en œuvre sur le plan structurel, mais cela marque un changement dans le climat politique.

Le Nigeria montre que cette logique de création de valeur ne se limite pas à l'Afrique australe ou aux minerais pour batteries. Dans ce pays, l'Africa Finance Corporation (AFC) et le Solid Minerals Development Fund (SMDF), un fonds public, ont signé un protocole d'accord portant sur trois projets interdépendants : une raffinerie d'aluminium représentant un investissement d'environ 1,3 milliard de dollars américains, un programme de cartographie géoscientifique ainsi qu'un véhicule d'investissement stratégique commun pour des projets d'exploration et de développement. La composante aluminium est particulièrement pertinente. Pendant des décennies, le rôle de l'Afrique dans le complexe de la bauxite et de l'aluminium s'est souvent limité à l'exportation de matières premières ou de produits intermédiaires ; le Nigeria tente désormais de franchir le pas vers une transformation à forte intensité capitaliste. Le projet prévu devrait fonctionner selon un procédé Bayer moderne et disposer de sa propre cogénération au gaz, être conçu pour une durée d'environ 20 ans et, selon les institutions participantes, apporter une contribution considérable au PIB, aux recettes en devises et à l'emploi industriel. Reste à voir si ces projections se réaliseront pleinement. Sur le plan politique, ce cas est néanmoins central : il montre que la « valeur ajoutée » en Afrique n'est de plus en plus pas seulement négociée comme un slogan

normatif, mais comme un grand projet concrétisé en matière de politique industrielle, doté d'un véhicule de financement, d'un accompagnement réglementaire et d'un engagement de l'État à l'accélérer. C'est précisément là que réside la différence entre la rhétorique et la stratégie industrielle.

Géopolitique et chaînes d'approvisionnement

IV. Trois puissances, trois méthodes

La concurrence mondiale pour les minerais africains est marquée par trois acteurs qui apportent non seulement des capitaux différents, mais aussi des logiques fondamentalement différentes : l'Europe mise sur les normes et la bancabilité, la Chine sur l'intégration des systèmes et la rapidité, les États-Unis sur les corridors et la diversification géopolitique. Il en résulte une lutte à trois dans laquelle l'Afrique est à la fois objet et – de plus en plus – sujet.

L'Union européenne : les normes comme garde-fou

En matière de matières premières, Bruxelles n'agit plus principalement sur le plan moral, mais sur celui de la politique d'approvisionnement. L'objectif : des chaînes d'approvisionnement sécurisées et conformes aux critères ESG pour la production européenne de cellules de batterie, l'énergie éolienne, les infrastructures de réseau et l'électronique de défense. L'instrument utilisé à cette fin s'appelle « Global Gateway » – un programme d'infrastructure et d'investissement qui vise explicitement à contrer l'initiative chinoise « Belt and Road » (BRI).

Concrètement, cela signifie que la BEI Global soutient les projets en phase initiale – études d'ingénierie, évaluations des risques environnementaux et sociaux, analyses de faisabilité ainsi que l'intégration dans les chaînes de valeur européennes des batteries. Andrada Mining (étain et lithium) et EcoGraf (graphite) reçoivent jusqu'à deux millions d'euros d'assistance technique par projet. Ce qui semble anodin revêt une importance structurelle : celui qui définit les études et les normes influence la manière dont un projet est mis en place – et à quels acheteurs il « convient » au final.

Lors du Mining Indaba 2026, l'UE était notamment représentée par le Partenariat européen pour des minerais responsables (EPRM), qui a présenté au Cap un projet interactif sur l'exploitation du cobalt en RDC. Cela a également une fonction : les exigences ESG européennes sont introduites sur le marché sous la forme d'un programme de sensibilisation et de conformité – créant ainsi des barrières pour les fournisseurs qui ne respectent pas ces normes.

Royaume-Uni : finance d'impact et écosystèmes des PME

Outre les normes, Londres mise fortement sur l'architecture financière. L'annonce la plus importante faite lors du Mining Indaba 2026 a été la création d'un mécanisme commun de financement d'impact avec Anglo American : deux millions de livres sterling, mis à disposition par l'Impact Finance Network, afin d'apporter des capitaux aux petites et moyennes entreprises d'Afrique du Sud. L'objectif : mobiliser au moins trois fois plus d'investissements privés en aval, créer 5 000 nouveaux emplois et renforcer les PME en tant que pilier de la chaîne d'approvisionnement minière.

Le contexte plus large est celui de la UK Critical Minerals Strategy, présentée par le Premier ministre britannique lors du sommet du G20 à Johannesburg : des chaînes d'approvisionnement diversifiées et résilientes, fondées sur des partenariats à long terme avec l'Afrique – et sur l'expertise britannique en ingénierie, en services financiers, en audit ESG et en systèmes de traçabilité. Cette combinaison de capitaux et de services professionnels constitue le positionnement de niche du Royaume-Uni sur un marché où ni la simple taille de l'UE ni la pleine intégration de la Chine ne sont reproductibles.

Le fait que Londres ne limite pas cette approche à l'Afrique du Sud est illustré par la facilité de 25 millions de dollars accordée par la BII à Rawbank en RDC : le Royaume-Uni tente ainsi visiblement non seulement de sécuriser l'accès aux matières premières, mais aussi de renforcer l'intermédiation financière sur les marchés où le manque de capitaux à long terme a jusqu'à présent freiné toute industrialisation à grande échelle.

Les États-Unis : les minerais au service de la politique de sécurité

L'engagement de Washington a pris une nouvelle dimension depuis 2023 – et il est placé sous le signe d'un grand point d'interrogation sous la deuxième administration Trump. Sous le président Biden, la stratégie était claire : le corridor de Lobito comme modèle d'infrastructure soutenu par le G7, en contrepoin de la BRI, combiné au Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGI) en tant que cadre de financement multilatéral.

Les signaux actuels sont plus contradictoires. Une importante délégation américaine était présente au Mining Indaba 2026 – avec un accent marqué sur la gouvernance, la transparence et les exigences en matière de passation de marchés comme conditions préalables à l'investissement. Parallèlement, des négociations sont en cours avec la RDC concernant un accord « Minerals for Security », qui échange l'accès aux minerais contre un soutien en matière de sécurité. La question de savoir si cela peut s'inscrire dans une logique « America First » reste ouverte. Ce qui est clair, c'est que les États-Unis ont pris conscience que les minerais critiques ne constituent pas une question économique, mais une question de sécurité stratégique.

Chine : l'intégrateur de systèmes

Dans ce domaine, la Chine n'est pas un investisseur parmi d'autres. Elle est le pilier de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les chiffres sont stupéfiants : la Chine contrôle plus de 50 % de la production minérale mondiale ; si l'on prend en compte toutes les étapes de transformation, ce chiffre atteint 87 %. En matière de raffinage et de traitement, les parts varient entre 60 et 95 % selon les minéraux. Rien qu'au premier semestre 2025, les banques publiques chinoises ont accordé des crédits miniers liés à la BRI pour un montant de 24,9 milliards de dollars – un record.

En Afrique, cela s'inscrit dans un modèle éprouvé : l'accès aux matières premières en échange d'infrastructures. L'accord Sicominex en RDC en est l'exemple le plus connu, mais c'est loin d'être le seul. Au Mali, la mine de lithium de Goulamina a été acquise en 2024, au Botswana, la mine de cuivre de Khoemacau en 2023, et en Tanzanie, la mine de terres rares de Ngualla en 2025. Les entreprises d'État chinoises, les entreprises privées et les banques publiques contrôlent ainsi tout ce que d'autres acteurs n'ont pas pu financer : les risques à long terme dans des pays politiquement instables.

Le cœur stratégique se situe dans le midstream : dans les étapes du raffinage, de la transformation chimique et de la préproduction de batteries, la Chine a acquis des avantages considérables en termes d'économies d'échelle et de courbes d'apprentissage, qui ne pourront être rattrapés en une décennie. Celui qui contrôle le midstream contrôle les formules de prix et l'accès au marché, et décide si le concentré africain est exporté ou si une base industrielle solide est mise en place.

Le revers de la médaille est de plus en plus visible : le déversement d'acide de Sino Metals Leach Zambia dans la rivière Kafue en Zambie en février 2025, les atteintes à l'environnement en Afrique de l'Ouest, le manque de transparence des clauses contractuelles. En RDC, la pression publique en faveur d'une renégociation s'intensifie. Kinshasa a déjà augmenté la part des entreprises publiques dans les coentreprises ; une augmentation de 32 à 70 % dans le cadre de la coentreprise Sinohydro est en discussion.

Acteur	Instrument principal	Où va la marge
UE	Normes, ESG, assistance technique, Global Gateway	Frais de financement, marges de traitement, intégration OEM
Royaume-Uni	Impact Finance, écosystèmes des PME, traçabilité	Services professionnels, architecture financière
États-Unis	Corridors, prêts des institutions financières de développement (IFD), exigences en matière de gouvernance	Contrôle géopolitique, positionnement des débouchés
Chine	De bout en bout : infrastructures, construction, raffinerie, achat	Midstream, marges EPC, dépendance technologique
Afrique	Extraction, premier traitement, interdictions d'exportation de plus en plus fréquentes	Redevances, salaires, encore naissant : marges de transformation

Infrastructures et politique industrielle

V. Corridors : bien plus que des voies ferrées

Un corridor n'est pas une ligne ferroviaire. C'est une politique industrielle. Celui qui organise le rail, l'électricité, les douanes et les formalités frontalières le long d'un itinéraire participe aux décisions concernant l'emplacement des installations de transformation, la création de pôles d'activité et la localisation de la valeur ajoutée. C'est pourquoi les corridors font l'objet d'une lutte si acharnée, notamment en Afrique.

Le corridor de Lobito : le projet d'infrastructure le plus important d'Afrique

En 2023, un transport test a été effectué pour la première fois depuis le complexe de Kamoakakula à Kolwezi vers l'Atlantique via la ligne ferroviaire de Benguela remise en état : environ 1 100 tonnes de concentré de cuivre ont été acheminées via le terminal Impala de Port of Lobito. Ce fut une « étape décisive », comme l'a déclaré le fondateur Robert Friedland, et un symbole.

Le corridor de Lobito relie le port atlantique angolais de Lobito à la frontière avec la RDC via les 1 344 kilomètres de la ligne ferroviaire de Benguela, puis continue sur 400 kilomètres supplémentaires jusqu'à la ceinture de cuivre congolaise, à Kolwezi. L'extension prévue traverse les provinces du nord-ouest et de la ceinture de cuivre de la Zambie jusqu'à Chingola, pour un corridor ferroviaire total de près de 3 000 kilomètres.

Le montage financier est impressionnant : des investissements multilatéraux d'un montant total de plus de dix milliards de dollars, pris en charge par les États-Unis, l'UE, la Banque africaine de développement et des consortiums privés. À eux seuls, les États-Unis se sont engagés à verser plus de quatre milliards de dollars, dont un prêt direct de 553 millions de dollars accordé par la Société américaine de financement du développement international (DFC) au consortium Lobito Atlantic Railway, composé de Trafigura, Mota-Engil et de l'opérateur ferroviaire belge Vecturis. L'UE qualifie ce projet de « projet phare Global Gateway ». Joe Biden s'est rendu en Angola en décembre 2024 – c'était la première fois depuis de nombreuses années qu'un président américain en exercice se rendait en Afrique.

Situation début mars 2026 : la section angolaise de la ligne est en cours de modernisation, la fréquence passant d'une fois par mois à deux fois par semaine. Depuis 2025, Ivanhoe achemine 240 000 tonnes de cuivre depuis le complexe de Kamoakakula via ce corridor de transport. Le tronçon RDC (Dilolo-Kolwezi) ne fonctionne certes qu'à une vitesse de 10 à 15 kilomètres à l'heure et à moins de 5 % de sa capacité.

Une étude de faisabilité de la Banque mondiale a été achevée en septembre 2025, et le ministère des Finances de Kinshasa a sollicité un prêt de 500 millions de dollars auprès de la Banque mondiale en octobre 2025. Le tronçon zambien – 515 kilomètres de nouvelle construction – est en phase d'appel d'offres ; la pose de la première pierre était prévue pour début 2026.

Sur le plan géopolitique, ce corridor représente bien plus qu'une simple question de logistique. En novembre 2025, la Chine a signé un accord de 1,4 milliard de dollars avec la Zambie et la Tanzanie pour la modernisation de la ligne ferroviaire TAZARA (de Dar es Salaam à la ceinture de cuivre), une riposte directe.

Interprétation : ce que l'Occident construit avec Lobito en direction de l'Atlantique, la Chine le complète en direction de l'océan Indien. Les gouvernements africains jouent délibérément ces deux options l'une contre l'autre afin de maximiser les investissements étrangers et leur propre influence.

Corridor de Lobito : chiffres et état d'avancement (février 2026)

Longueur totale : environ 1 344 km en Angola + 400 km en RDC + 515 km en Zambie (nouvelle construction)

Financement total : plus de 10 milliards de dollars (États-Unis, UE, BAD, secteur privé)

Prêt direct de la DFC américaine : 553 millions de dollars à Lobito Atlantic Railway (conclu en décembre 2025)

Tronçon RDC : étude de faisabilité UE/États-Unis en septembre 2025, demande de prêt auprès de la Banque mondiale en octobre 2025

Tronçon zambien : étude de faisabilité terminée, appel d'offres en cours

Premier transport test : 2023 (Kamoa-Kakula, Ivanhoe Mines, 1 100 t de concentré de cuivre)

Exploitation régulière prévue : 240 000 t de cuivre/an à partir de 2025 (prévisions d'Ivanhoe)

Concurrence : modernisation de la ligne TAZARA entre la Chine et la Tanzanie (1,4 milliard de dollars, nov. 2025)

Le débat sur les corridors serait toutefois trop réducteur s'il se limitait aux ports, aux voies ferrées et aux régimes frontaliers. Le deuxième corridor, souvent sous-estimé, est celui de l'énergie. Sans un approvisionnement en électricité fiable et compétitif, le raffinage, la fusion, la transformation chimique et les pôles industriels modernes restent lettre morte. L'Afrique du Sud en offre un exemple révélateur.

Avec le projet Naos-1, un projet hybride financé par des fonds privés, combinant énergie solaire et stockage par batterie, a atteint le stade de la clôture financière. Il est prévu de fournir de l'électricité à Sasol et Air Liquide à partir de 2028 dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité privé d'une durée de 25 ans. Une puissance solaire de 300 MW et une capacité de stockage par batterie de 855 MWh sont prévues ; selon les développeurs, le prix de l'électricité devrait être nettement inférieur aux tarifs Eskom en vigueur tout en offrant une plus grande sécurité d'approvisionnement aux heures de pointe.

Pour le débat sur les matières premières et la transformation, il s'agit de bien plus qu'une simple question de marché de l'énergie. Cela montre qu'à l'avenir, la compétitivité industrielle en Afrique ne dépendra pas uniquement des gisements, des régimes d'exportation ou de l'intérêt des investisseurs, mais de la capacité à fournir de l'énergie sous la forme d'une infrastructure industrielle prévisible et abordable. Quiconque parle de transformation locale doit donc parler d'électricité. Le véritable goulot d'étranglement de nombreuses stratégies de création de valeur n'est pas la volonté d'industrialisation, mais la question de savoir si l'électricité est disponible en quantité suffisante, à des prix prévisibles et avec une stabilité suffisante du réseau.

TAZARA, Nacala et les autres corridors

Le corridor de Lobito est sans doute le projet le plus connu, mais ce n'est pas le seul. Le système du corridor de Nacala, au Mozambique et au Malawi, relie le port de Nacala aux régions minières d' s des deux pays et revêt une importance particulière en tant que modèle pour les exportations agroalimentaires et minières. Le corridor de Beira relie le Zimbabwe, la Zambie et le Malawi au port mozambicain de Beira et reste, malgré des améliorations en termes de capacités, confronté à des problèmes de gouvernance.

Ce que tous ces corridors ont en commun : ce ne sont pas seulement des projets de transport. Ce sont des choix de politique d'infrastructure concernant la division régionale du travail. Qui contrôle le port, qui harmonise les procédures douanières, qui assure l'approvisionnement en énergie le long de l'itinéraire : ce sont ces éléments qui déterminent si les minerais quittent le corridor en tant que matières premières ou en tant que produits intermédiaires. Duncan Wanblad, PDG d'Anglo American, l'a résumé ainsi lors de la Mining Indaba : la valeur ajoutée résulte d'une allocation intelligente le long de corridors intégrés au niveau régional – et non du fait que chaque pays reproduise chaque étape de la chaîne.

Analyse

VI. La géométrie réelle du pouvoir

En rassemblant les quatre sections – études de cas par pays, acteurs du pouvoir et logique des corridors –, on obtient une image qui ne justifie ni l'euphorie ni la résignation, mais qui délimite clairement les champs d'action.

Le contrat asymétrique

Dans de nombreux scénarios concrets, la répartition des tâches se présente ainsi : l'Afrique explore, exploite et transforme. L'Europe et les États-Unis financent, assurent, fixent des normes et intègrent dans les chaînes d'approvisionnement des équipementiers. La Chine raffine, transforme chimiquement et construit rapidement des infrastructures. Ce contrat n'est pas nécessairement injuste – mais il est asymétrique. Les marges les plus élevées, le plus grand contrôle sur la formation des prix et les courbes d'apprentissage décisives se situent en dehors de l'Afrique.

Le concept de « criticité » permet de le rendre tangible. Lorsque le Nord global définit les minéraux comme « critiques » selon sa propre logique de rareté – c'est-à-dire en fonction de ce qui lui manque –, il fixe implicitement l'agenda. Le CAMVaC sud-africain a développé à cet effet sa propre matrice de criticité basée sur les liens : elle ne se demande pas ce qui manque aux autres, mais ce qui fait la cohésion de son propre système industriel. Dans cette logique, le charbon reste pertinent sur le plan systémique à court terme (électricité, emplois, industrie), tandis que le manganèse est positionné comme successeur stratégique pour la nouvelle chimie des batteries.

« Si l'Occident se contente de parler d'ESG, d'études et de risques, sans aborder les questions de rapidité, d'infrastructures, de contrats d'achat et de transport, il perdra de son influence. L'Afrique choisira alors, en toute logique, l'acteur qui tient ses promesses. »

Mining Indaba 2026, résumé des observateurs occidentaux

Le problème de l'exploration en Afrique du Sud : le cadastre, un goulot d'étranglement

La vérité la plus dure est d'ordre administratif. L'Afrique du Sud – autrefois pilier incontesté de l'industrie minière africaine – perd du terrain dans les classements mondiaux d'attractivité en matière d'exploration. La raison : des processus d'autorisation lents et imprévisibles, un système cadastral numérique obsolète, une incertitude réglementaire. Le ministre des Mines, Gwede Mantashe, a publiquement reconnu ce problème lors du Mining Indaba. Le Minerals Council a fait de la sécurité politique et de la modernisation du cadastre ses priorités absolues.

Le cadastre, c'est-à-dire l'ensemble des documents de levé, des documents cadastraux et du registre foncier est essentiel pour l'industrie minière en Afrique du Sud, car les projets miniers ne peuvent être bancables, autorisables et mis en place sans conflit que si l'on sait clairement à qui appartiennent les différentes parcelles, où se situent les limites légales des terrains et quelles servitudes/droits d'usage (voies d'accès, conduites, droits d'eau, servitudes de passage) existent déjà. Dans la pratique, ce système formel se heurte toutefois souvent à des droits fonciers informels ou traditionnels (notamment dans les anciens homelands et les zones périurbaines), de sorte qu'un dossier administratif parfaitement « en règle » ne signifie pas automatiquement qu'un projet sera accepté sur le terrain : Pour les entreprises minières, la clarté des droits fonciers et d'usage est déterminante pour l'accès à l'exploration, la planification des sites et des tracés, les risques ESG et sociaux, les questions d'indemnisation et de réinstallation, ainsi que pour savoir si les investisseurs et les assureurs soutiendront le projet. En bref : sans données cadastrales et titrielles fiables et cohérentes, la géologie se transforme très rapidement en risque juridique, temporel et de réputation.

La conséquence sur la chaîne d'approvisionnement est directe : sans un système d'exploration et d'octroi de licences qui fonctionne, il n'y a pas de pipeline de projets stable. Sans pipeline, les corridors et les plans de traitement restent sous-utilisés. Les investisseurs se tournent alors vers les pays où le pipeline est stable – la Zambie, la Namibie, la RDC et le Mozambique.

Dix leviers pour renforcer le pouvoir de négociation de l'Afrique

Si l'analyse est correcte – à savoir que les positions de l'Afrique sont encore négociables, mais limitées dans le temps –, cela donne lieu à un programme pour les années à venir. Il n'a rien à voir avec l'idéologie, mais avec la politique structurelle des chaînes d'approvisionnement :

Gouvernance des corridors : Processus douaniers harmonisés, pools d'électricité, dédouanement aux frontières entre États voisins – comme argument de localisation pour la transformation.

Enveloppes de bancabilité : études de faisabilité, ESG, accords communautaires, gestion de l'eau et des déchets comme conditions préalables à la bancabilité.

Mécanismes d'achat : partage des risques entre producteurs et acheteurs afin de rentabiliser les investissements dans la transformation.

Liens nationaux : Quotas de contenu local mesurables, programmes pour les PME, transfert de compétences, obligations d'approvisionnement local assorties de clauses contractuelles.

Cadastre et qualité des données : Systèmes de licences numériques et fiables comme base pour les projets de pipelines.

Interdictions d'exportation sélectives : comme le montrent le Zimbabwe, la Namibie et le Malawi – comme instrument pour imposer des capacités de transformation locales.

Pôles industriels régionaux : pas des pays isolés, mais la logique du Copperbelt : la RDC et la Zambie comme chaîne de valeur pour les batteries.

Arbitrage entre grandes puissances : exploiter délibérément la concurrence entre la Chine, l'UE et les États-Unis – non pas comme une politique de loyauté, mais comme une stratégie de négociation.

Définition propre du rôle stratégique clé (criminalité) : les pays africains définissent ce qui est systématiquement viable – et pas seulement ce qui manque aux autres.

Le midstream comme monnaie d'échange : implanter le raffinage et la transformation chimique là où l'énergie, l'eau et la gouvernance le permettent – et en faire une condition dans les accords.

VII. Architecte ou fournisseur de matières premières ?

Après quatre jours de Mining Indaba 2026, après le choc des exportations de cobalt de la RDC, après l'interdiction du lithium au Zimbabwe trois jours avant cette conclusion, après le corridor de Lobito en tant que projet de construction emblématique d'une nouvelle géopolitique – que reste-t-il ?

Premièrement : l'Afrique n'acceptera plus d'être un simple objet de la logique occidentale ou chinoise en matière de sécurité d'approvisionnement. Les interdictions d'exportation ne sont pas le caprice de gouvernements isolés, ce sont des signaux structurels. Le continent tente de remonter dans la chaîne de valeur. C'est possible, mais difficile, coûteux et risqué.

Deuxièmement : dans cette phase, le Nord global est avant tout l'architecte des chaînes d'approvisionnement. Il apporte des capitaux, des normes, la faisabilité technique et l'accès au marché – et fixe ainsi les règles du jeu selon lesquelles les projets deviennent « finançables ». Ce n'est pas une conspiration ; c'est la logique normale du marché des capitaux. Mais cela signifie que les gouvernements africains doivent connaître ces règles et les négocier activement, au lieu de se contenter de les respecter.

Troisièmement : la Chine est un intégrateur de systèmes, pas un bienfaiteur. Elle apporte rapidité et intégration totale – mais instaure des dépendances. La question n'est pas de savoir s'il faut travailler avec la Chine, mais à quelles conditions : avec des quotas mesurables de contenu local, un transfert de compétences, une transformation au sein du corridor et la transparence des contrats.

Quatrièmement, et c'est décisif : la valeur ajoutée ne naît pas de la rhétorique. Elle naît de la gouvernance, des infrastructures du corridor, des projets d'exploration, des structures de bancabilité – et de la volonté politique de négocier les accords de manière à ce qu'il ne reste pas seulement des redevances et des emplois dans l'exploitation minière, mais aussi un savoir-faire industriel.

Les matières premières se trouvent dans le sol. La question est de savoir qui fixe les conditions de leur exploitation. Mining Indaba 2026 a montré que cette question est posée. La réponse reste ouverte. Les signaux intéressants de l'année 2026 ne proviennent donc pas seulement des interdictions d'exportation et des projets de corridors, mais aussi des profondeurs de l'architecture financière et énergétique : des lignes de crédit aux PME en RDC, des projets d'alumine au Nigeria, des solutions d'électricité financées par le secteur privé en Afrique du Sud et du soutien européen à la politique de réforme et de corridors de la Zambie. Ce n'est que lorsque ces niveaux agissent de concert que la politique des matières premières commence à se transformer en une véritable transformation industrielle.

Sources et références : *Mining Indaba 2026* (ordre du jour, IGF, Minerals Council, gouvernement britannique, Banque mondiale) ; *The Diplomat*, février 2026 ; *Africa Center for Strategic Studies*, décembre 2025 ; *Bloomberg/Bloomberg Intelligence*, mai 2025 ; *New America*, février 2026 ; *Note d'information de l'OCDE sur le corridor de Lobito*, avril 2025 ; *IPIS Research*, déc. 2025 ; *Al Jazeera/Reuters*, fév. 2026 ; *Africa Report*, janv. 2026 ; *AidData*, fév. 2025 ; *Mirage News*, fév. 2026 ; *EBC Financial Group*, fév. 2026.